

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNIICIPAL REUNION DU 2 MAI 2017

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude – BOUCAUD Franck - VAURAZ Christophe – MEY Karine – DESSEIGNE Alain – CHEVALIER Jean-Pierre – KOOMEN Chantal – GUILLARME Grégory – MATHON Christophe – RUET Raymond –**

Excusés : **PELLETIER Franck –GUYOT Florence – LALLEMENT Anette –**

Démissions : **CHEVILLON Yannick - DUBRESSON Nathalie**

- *Mr PELLETIER a donné procuration à Mr GUILLARME –*
- *Mme GUYOT a donné procuration à Mme MEY –*
- *Mme LALLEMENT a donné procuration à Mme KOOMEN –*

AGGLOMERATION « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS-SAONE » :

Compte-rendu des différentes réunions de bureau et conseil communautaire dont les sujets suivants ont été abordés :

- Travaux « Le Nautille » ; SDMIS ; Halte fluviale ; Hydraulique des rivières ; Voirie

Au niveau du curage des fossés, la Ste VERGNAIS intervient sur la commune, du 2 au 9 mai. Cette société n'est missionnée par l'agglo, que pour le curage des fossés. Le curage des bacs de rétention n'est pas prévu dans ce budget de l'agglo mais n'est plus compétence de la commune. Il a été décidé, en concertation avec l'agglo, que la commune prenne à sa charge les frais de nettoyage.

L'égavage des accotements sera effectué entre le 11 et 15 mai par l'entreprise GEOFFRAY.

Culture : Compte rendu de la réunion, du 4 avril, avec le conservatoire et l'école de musique intercommunale.

Réseau d'eau : Les travaux de remplacement de la conduite d'eau « Route du Zacharie » se poursuivent jusqu'à fin juillet.

CITY-STADE :

Les travaux se poursuivent normalement. Il est décidé de supprimer le poteau béton, éclairant actuellement une partie du jeu de boules du bas et le terrain annexe. Sur chaque poteau d'éclairage sera installé des lampes doubles. Compte tenu du décaissement du terrain, le mur de clôture du jeu de boules du bas sera crépi par Calad Jardins.

ANCIENNE GARE-ACCESSIBILITE :

Les travaux vont redémarrer à partir de cette semaine, avec la pose des prémurs. Une consultation est lancée pour un lot supplémentaire N°9 « Sol résine ». Il est décidé la pose de pavés, en lieu et place de l'enrobé, devant la gare.

CIMETIERE de SALLES :

L'enrobé du chemin et les premières plantations ont été effectués. Il reste à réaliser le grillage, la pelouse, la haie de troènes ainsi que la pose du banc.

FINANCES :

Mme le Maire informe le conseil que la commune aurait la possibilité, au titre de la dotation d'action parlementaire d'obtenir, une subvention de 5000,00 € pour des travaux d'un montant de 10 000,00 €. Pour cela, il faut que le projet proposé ne soit en aucun cas commencé. Il est décidé de proposer l'agrandissement de la plate forme « Jeux d'Enfants » au pré du Breuil. Le dossier va être monté et adressé au bureau de notre sénateur, Mme LAMURE.

Dépôt d'un 7^{ème} avenant à la convention, avec la Fondation du Patrimoine, afin de pouvoir récolter des dons pour les travaux intérieurs de la nef de l'église d'Arbuissonnas. Montant prévisionnel des travaux : 66 000,00 € HT.

SYDER :

Notre participation communale pour l'année 2017, s'élève à 40 445,35 €. Il est décidé d'inscrire la somme de 2 559,62 € sur le budget 2017 et de fiscaliser la somme de 37 885,73 €.

VOIRIE :

Au niveau des travaux au lieu-dit « Crêt de Bussy » et afin de classer ce dossier, la commune se doit d'engager une enquête publique pour déclassement d'une partie (53 ares) de la voirie communale. Une délibération est prise pour l'ouverture de cette enquête.

REVISION LOYER COMMUNAL :

Délibération pour révision annuelle, au 3 mai 2017, du loyer de Mme MORIN Aurélie (2^{ème} étage « Rue de la Voûte » : 473,87 €/mois.

L'appartement du 1^{er} étage « Rue de la Voûte » sera libre au 1^{er} juillet 2017. Loyer 450,00 €/mois pour une surface de 55m².

URBANISME :

a) Accessibilité bâtiments communaux :

Le dossier sera adressé une nouvelle fois, à la DTT avec demande de dérogation pour l'Eglise de SALLES et le salon de coiffure. Franck BOUCAUD et Alain DESSEIGNE se chargent de trouver une solution pour rendre l'entrée du salon conforme.

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES :

Mme MEY informe que :

Les enfants de petite maternelle étant nombreux à assister aux TAP, Odile BACHEVILLIER, interviendra en complément de Josselyne SAUZAY, jusqu'à la fin de cette année scolaire.

Pour l'année scolaire prochaine, les intervenants resteront les mêmes que cette année, à l'exception d'un animateur. Une nouvelle activité sera proposée, le yoga.

Au niveau du planning et des tarifs, ils seront identiques à ceux pratiqués cette année, à savoir :

Planning :

- Lundi et vendredi = 15h30 à 16h30 avec des animateurs extérieurs et du personnel communal.
- Mardi et Jeudi = 16h00 à 16h30 avec du personnel communal

Tarifs :

TAP Lundi et vendredi = 50 €/an/enfant (enfants de petite et moyenne section de maternelle)
60 €/an/enfant (grande section de maternelle + primaire)

TAP Lundi ou vendredi = 25 €/an/enfant (enfants de petite et moyenne section de maternelle)
30 €/an/enfant (grande section de maternelle + primaire)

1/2 h Garderie Mardi et/ou Jeudi = Si inscription aux TAP du lundi et/ou du vendredi = gratuite
Si inscription **uniquement** le mardi et/ou le jeudi = **20 €/enfant** (quelque soit la classe)

VITUCULTURE :

Compte-rendu de la réunion du 20 avril, sur la déprise viticole.

LOTISSEMENT « HBVS » :

La société HBVS a contacté la mairie pour demander si la commune accepterait qu'elle mette en vente les logements sociaux (construits en 1994-1995), dont elle est propriétaire au Pont Mathivet. Le conseil ne souhaite pas voir vendre ces maisons pour les raisons suivantes :

- La location permet une rotation des habitants et une présence régulière d'enfants dans notre école
- Ce sont les seuls logements sociaux de la commune

SUBVENTIONS aux ASSOCIATIONS :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT	MONTANT EXCEPTIONNEL
ADMR	420.00	
Aide à Domicile	610.00	
Amicale Conscrits Classe en "8"	100.00	
Amicale Jeunes Sapeurs-Pompiers	300.00	
Association des Familles	2436.00	
Cantine Scolaire	300.00	
Comité d'Organisation du Tour du Beaujolais	100.00	
Ecole de Musique Intercommunale	75.00	
Fanfare "La Sallésienne"	550.00	
Fédération Syndicats Exploitants Agricoles (creusement géologiques sols communaux)	180.00	
Karaté Club	200.00	
PEPSA	500.00	
RASED (Psychologue scolaire)	185.00	
Société de Chasse	50.00	
Sou des Ecoles	350.00	
Sou des Ecoles (USEP)	(A venir)	
Tennis-Club Blacéen	500.00	2000.00 (si réfection des 2 courts)
Univers des Jeunes	350.00	
TOTAL	7206.00	2000.00

FETE DE LA MUSIQUE :

Actuellement, 7 personnes ou groupes seront présents pour animer cette fête, le 17 juin, en fin d'après-midi. La participation de la chorale de l'école est à confirmer. Toutes les personnes qui souhaitent participer musicalement sont les bienvenues. Se faire connaître en mairie.

MUSEE « LE PRIEURE » :

Exposition, du 13 juin au 1^{er} octobre 2017 sur le thème « Les bâtisseurs de l'époque médiévale ». Le vernissage aura lieu le vendredi 16 juin à 16h30.

CIRCUIT PEDESTRE :

Dans le cadre de l'office du tourisme, chaque commune qui le souhaite peut déclarer un chemin pédestre. Nous avons choisi le circuit rouge de 11,6 km. Ce circuit devra être constamment bien entretenu. Tous les circuits déclarés seront répertoriés au niveau départemental.

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 6 juin 2017 à 19h00

Mardi 4 juillet 2017 à 19h00

Mardi 25 juillet 2017 à 19h00